



COMITÉ REINTEGRATION ET JUMPS

CSA-R SID

Comité Social d'Administration de Réseau exceptionnel du
Service d'Infrastructure de la Défense
du 24 septembre 2024

Transformation du SID :

« Le **FOND** est indissociable de la **FORME** »

SID-DC: Alexandre BAROUH

Oui ! mais pour quelles différences ?

La question reste posée :



AVANT



APRES

Force Ouvrière était représentée par Barbara Delaere-Baegert (ESID Metz), Noémie Maitre-Vincent (ESID Lyon), Stéphane Barbot (ESID Rennes/USID Tours), Nabil Tahli (ESID Metz/USID Phalsbourg) et Eric Adam (ESID Toulon).

Cette première instance depuis le PAM (Plan Annuel de Mutation) a été l'occasion pour **Force Ouvrière** de constater que le directeur central s'est entouré d'une nouvelle équipe alliant expérience, jeunesse et dynamisme. Cela s'est concrétisé par la nomination de trois **nouveaux directeurs à LYON** (IG2 Guivarc'h), **RENNES** (IG2 Brisemure) et **TOULON** (IG2 Rondeau) ainsi qu'une autre en attente liée à la création du **SID Expertise** et **Production Nationale**. De plus, la direction centrale s'est armée d'une **nouvelle cheffe de service des ressources humaines, métiers et compétences**, Mme Corinne Sinnassamy (administratrice de l'Etat du grade transitoire) qui plus est nommée **Adjointe au Directeur Central du Service d'Infra-structure de la Défense**.

Camarades et agents, avec cette nouvelle armée que l'on sait et sent dotée d'une puissance de frappe hors normes, **ça va « envoyer du bois »** ! Pour autant, **Force Ouvrière** vous le dit, face à **ces gladiateurs des temps modernes « accros » au consensus**, nous resterons forts, fidèles à nos valeurs et toujours dans notre rôle de **protecteur des droits individuels et collectifs des agents** au profit de notre **Service d'Infrastructure de la Défense**.

Le Directeur Central (DC) a pris le soin de répondre, avec engouement et intérêt à tous les points soulevés par **Force Ouvrière** même si nous avons bien senti que la digestion de notre déclaration liminaire (DL) était difficile et lui avait donné quelques aigreurs d'estomac.



Fédération Syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.fr





COMPTTE REGIES

Pourtant, on ne peut pas dire qu'avec **FO**, il ne soit pas habitué à manger épicé ! Enfin, ce qui est certain, c'est qu'on ne pourra pas lui reprocher de faire du favoritisme, les autres DL proposées étant une fois de plus insipides, fades, voire inexistantes. Pas de saveurs, ni d'odeurs, pour **FO Défense** un vrai délit syndical...

■ La montre du SID :

Le DC n'aurait clairement pas vu l'impact négatif en termes de communication ainsi que la dimension élitiste et financière **derrière le projet de montre pour les 20 ans du SID**. Effectivement, ça pique 285 euros ! **FO** a bien senti que cela ne partait pas d'une mauvaise intention, mais pour autant, la **période d'essai du DC est terminée depuis longtemps**. Il n'encadre plus 50 agents, mais est à la tête d'un service d'environ **6 500 personnels** de tous grades et corps confondus et donc avec des rémunérations diamétralement opposées. Pour **FO**, un carton jaune !

■ Anglicisme à outrance :

Un vent de fraîcheur a suivi la lecture de notre DL à ce sujet. A croire que personne n'avait osé recadrer la direction sur ces écarts de langage, leurs fréquences et le fait qu'ils soient surtout inappropriés et injustifiés. **FO** le rappelle, la **langue française nous tient à cœur**. Il faut croire que nous n'étions pas les seuls à le penser car cela a fait l'unanimité du comité. **FO** a encore une fois **pris ses responsabilités** ce qui s'est traduit cette fois-ci par un accueil très favorable et bien tant mieux !

■ SID uni et l'outre-mer :

Le DC a bien pris en compte notre remarque sur le fait que les DID se sentent exclues du dispositif de la transformation. Il compte bien se rattraper à travers sa tournée des DID prochainement. Pour **FO**, même si cela n'est pas clairement dit, cela est probablement dû à un problème de financement. Cela expliquerait pourquoi les agents des DID n'ont pas été conviés au congrès du SID.

■ Les nouvelles appellations des entités :

Sous prétexte d'une unification du service, le DC n'a rien voulu entendre concernant la remise en question de ces nouvelles

appellations. Pour **FO**, elles ne reflètent tout simplement pas la réalité du terrain :

- SID Nord-Ouest (vs ESID Rennes),
- SID Sud-Est (vs ESID Lyon),
- SID Nord-Est (vs ESID Metz),
- SID Sud-Ouest (vs ESID Bordeaux),
- SID Atlantique (vs ESID Brest),
- SID Méditerranée (vs ESID Toulon),
- SID Ile-de-France (vs ESID IDF) ;
- L'établissement de production national s'appellera : SID Expertise et Production Nationale (SID EPN).

Concernant les USID, il n'y a pas de changement : USID avec le nom de la ville accolé.

Dans cette dynamique et afin que nous soyons tous **unis dans l'adversité**, **FO** a demandé à ce que la Direction Centrale du SID se renomme alors bien **SID – Direction Centrale** ! Le DC, acculé par ses propres arguments, n'a pu qu'acter en séance cette nouvelle appellation.

■ Le Calendrier de la transformation et l'impact sur les agents :

La direction centrale, qui semble avoir confiance en sa manœuvre RH, affirme que chacun trouvera sa place à travers la transformation du service. Elle compte bien respecter le calendrier avancé, mais pour autant, elle ne nous répond pas sur la place des catégories B et C au sein du service...

Elle ne se cache pas non plus qu'en traitant la majorité des cas, il puisse « y avoir des agents sur le carreau » au regard de l'ampleur du changement... Pas de 100% en matière de reclassement interne... **FO ne peut que dénoncer ces déclarations du Directeur** qui se veulent initialement rassurantes : « *Je n'ai jamais dit que tout le monde serait épargné* ». On se retrouve dans le même schéma que pour les personnels des REGIES : on pérennise le nombre de postes au global mais pour autant dans le cadre de la rationalisation des ressources, il y aura bien des suppressions de poste au profit de créations sur d'autres entités. Pour **FO**, un **sacré cadeau en contrepartie d'une résilience prônée et demandée aux agents encore récemment, et ce quel que soit le nombre de cas concernés**.

■ Rétropédalage sur l'Occitanie :

Nous obtenons confirmation en séance du retour en arrière des rattachements des entités de Montauban et Toulouse comme



historiquement vers Bordeaux (SID OUEST). Carcassonne se trouve aspiré dans la manœuvre aussi. Pour **FO**, on marche sur la tête mais, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Il va falloir de nouveau s'assurer que les agents ne subissent pas ces changements de périmètres et de CMG. **FO** veillera à ce que **ce rétropédalage** ne se répercute pas une nouvelle fois sur les personnels impactés.

■ Le Collège Technique d'Appui à la Production (CTAP) :

Pour **FO**, dans le cadre de l'HARMONISATION, c'est une entité fourretout créée dans l'**urgence** pour répondre à la diversité des modes de fonctionnement des ESID sur la gestion de l'expertise. Il n'en demeure pas moins que ce collège n'est pas encore finalisé. Néanmoins, c'est une révolution au sein du SID en termes de mode opératoire restant à définir : qui est le chef ? On nous parle de pilotage tournant par année etc. A suivre de très près car beaucoup d'idées novatrices mais loin d'être concrétisées...

■ Les centres référents des ESID :

Ils feront bien parti du SID EPN dès sa création mais resteront bien en région comme ils le sont actuellement, au plus proche du terrain. Les agents concernés feront donc l'objet d'un nouveau rattachement organique à venir mais leurs fonctions resteront les mêmes. Le DC a rappelé qu'ils étaient **au même niveau que les bureaux des sous-directions**, même si cela n'était pas très clair sur l'organigramme diffusé. Il a rappelé le rôle majeur et l'intérêt de ces centres comme point d'ancrage territorial du SID EPN.

■ Les dossiers dérogatoires :

Le DC nous a dit faire confiance à ses équipes et à la qualité des échanges en cours. Il a réaffirmé son anti dogmatisme. **FO Défense** saura le lui rappeler en cas de blocage le cas échéant.

■ La création des Sections Travaux (ST) dans les USID :

Réponse claire du DC Adjoint : la section sera bien composée de deux entités distinctes et indépendantes, une en maîtrise d'œuvre (MO) et une en conduite d'opération (CO).

Il ne s'agit pas d'un retour en arrière avec les sections COMO que nous avons connues par le passé. **FO** y veillera !

■ Le Dialogue social en établissement :

FO a mis en avant le fait que trop peu d'établissements se prêtaient à l'exercice. Le DC a acté et a bien pris en compte qu'il ne fallait pas confondre **communication sur la transformation aux agents** et **dialogue social avec les organisations syndicales**. **Les directeurs sont à présent plus que prévenus.**

■ L'accompagnement de la transformation, générateur potentiel de RPS :

Nous avons été enfin entendus. L'entité en charge du pilotage des RPS et de la coordination centrale à la prévention sera bien définitivement augmentée de deux effectifs supplémentaires. Elle **passera au SID DC de 2 à 4 agents.**

■ Les Marges de Descriptions Autorisées (MDA) 2025.

Ce nouvel outil et dispositif de pilotage des effectifs dont personne ne voulait initialement parler sera bien utilisé par la DC pour sauver certains agents sur du court terme (3 ans). Principalement sur des postes à responsabilité qui sortaient du dispositif transformation en 2025. Pour **FO**, même si cela nous semble une bonne opportunité à saisir, on ne peut se satisfaire du parti pris qui consiste toujours à sauver de la noyade les mêmes...

■ Autres thématiques :

Surtout n'hésitez pas à contacter vos élus **Force Ouvrière.**

Conclusion

Pour Force Ouvrière, un CSA de transition où on cherche encore et toujours à nous convaincre. Quoi qu'il en soit, nous jugerons sur pièces. RDV au prochain CSA concernant le vote sur déclinaisons de la transfo. sur tout le territoire et la REGIE.

Les élus Force Ouvrière en CSA-RSID

Paris, le 17 octobre 2024



COMPTTE REIN

CSA-R SID exceptionnel du 24 septembre 2024

Monsieur le Directeur Central, Mesdames, Messieurs,

Qui dit 2ème CSA de Réseau Exceptionnel de l'année dit pour **Force Ouvrière** déclaration liminaire exceptionnelle, à savoir sans « chichi » ni « frou-frou ».

En effet, quand le bureau stratégie des ressources humaines de la sous-direction du pilotage des ressources humaines lance, le 12 juillet, un projet de création d'une montre à l'image du service, sûrement pour ne pas être en retard sur la transformation, **FO** se demande quand seront programmés les cours « d'Aqua-poney » afin toujours de participer à « l'identité singulière et l'esprit cohésif » qui caractérisent si bien notre service. M. le directeur, clairement, nous n'avons pas de temps à perdre, les préoccupations des agents sur le terrain sont à des années-lumière de ces considérations aussi bien en France métropolitaine qu'en outre-mer. Petites parenthèses d'ailleurs sur nos DID qui n'ont pas vu la couleur d'une invitation au Dock de Paris le 3 octobre. Décidément, nous n'avons toujours pas la même définition d'un **SID UNI...**

Avant de se lancer, **FO** tient à se positionner en tant que **fervent défenseur de la langue française** au sein d'un ministère régalien et profite de cette déclaration liminaire pour dénoncer notamment les « TASK FORCE », « SID BASHING » et maintenant un « SAVE THE DATE » pour une simple invitation à un congrès. Oui, nous avons bien dit congrès, n'ayons pas peur des mots FRANCAIS alors même que l'affiche n'en faisait pas état ! Résultat, quasi personne du SID n'a réellement compris les tenants et aboutissants de cette démarche. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Et encore une fois, devinez, ce sont les directeurs qui ont dû rattraper le coup, alors même que l'objectif initial était largement louable.

Enfin, n'oubliez pas que nous, les petites gens de terrain, émanation des agents, simples gueux, sans prétention, ni comparaison aux illustres Emile Zola, Victor Hugo et Voltaire, sommes comme une grande partie de la population du SID, très attachés à la langue de Molière. Par conséquent, et pour être cohérent avec nos propos, **Force Ouvrière** vous propose, cette fois ci, une petite liste à la Prévert de leurs préoccupations et questionnements :



Concernant la transformation :

Les nouvelles appellations des entités. Ces nouvelles coquilles dont on ne connaît pas le contenu : Direction ? Etablissement ? Groupement ? Bassin ? Région ? Mer ? Océan ? Montagne ? Bref, on ne sait pas... Coquilles qui, une fois ouvertes, nous paraissent bien vides, alors ne parlons même pas du goût car elles ne reflètent pas la réalité du terrain...Par exemple : l'USID de MARSEILLE et l'USID de SOLENZARA sont rattachées au SID SUD-EST certes, mais pas au SID MEDITERRANEE ! Enfin, le PREFET MARITIME risque d'être surpris d'apprendre qu'il a un homologue sur le domaine INFRA mais sur un périmètre bien autre ! Pour **Force Ouvrière**, un grand coup d'épée dans l'eau. Ne venez-vous pas d'alimenter une fois de plus le mille-feuille des cartographies déjà incompréhensibles et illisibles au sein du ministère avec ces appellations ?

Le Calendrier de la transformation et l'impact sur les agents. La pression monte et malgré l'unanimité qui est faite autour de la qualité des échanges avec la DCSID dans le cadre des projets de REO 2025, il ne faudrait pas tout de même précipiter les choses. Qu'en pensez-vous ? Pas de dogmatisme, monsieur le directeur. En effet, le constat d'agents hautement qualifiés qui ont été résilients pour le service et qui n'auraient peut-être pas de point de chute, nous fait grincer des dents. A ce jour, nous n'avons pas vraiment de visions sur les niveaux intermédiaires et inférieurs de l'organisation. Cependant, nous espérons, qu'avec le repyramidage de postes en catégorie A, les agents ne perdront pas en niveau de responsabilité. Quant aux agents de catégories B et C, ils ne sont pas dupes et voient leurs perspectives d'évolution au sein du service s'amoinrir considérablement. Vous pouvez compter sur **FO** pour veiller au grain.

Le Collège Technique d'Appui à la Production (CTAP), ce nouvel ovni venu d'ailleurs. Pouvez-vous nous en dire plus ? Fantasma ? Composition ? Fonctionnement ? Encadrement hiérarchique et/ou fonctionnel ! Dogme ou pas dogme ?

Les centres référents des ESID. On vient d'évoquer les CTAP comme principale expertise en Maitrise d'œuvre (MOE). Maintenant, abordons l'expertise des centres référents en établissements, appui de la maitrise d'ouvrage. Ces postes, souvent à responsabilité et très attractifs du service, devraient être absorbés par le SID Expertise et Production Nationale (EPN). Problème : certains centres référents se voient relayés au rang de simple section au sein d'un bureau. Ceux-là même qui avaient pour interlocuteur les Directeurs des Opérations ? Qu'en est-il de la situation des agents concernés et surtout de la future localisation géographique de leurs postes ? Pour rappel, la vocation initiale des centres référents était d'être proche du terrain... Ne va-t-on pas perdre en attractivité suivant les choix opérés ?

Les dossiers dérogatoires. Ils émanent des établissements et sont en cours d'instruction par la DCSID. Prenons l'exemple de la sécurité, la protection du secret et des accès des établissements. La DCSID doit savoir entendre les particularités locales et y remédier. Les établissements n'ont pas les mêmes problématiques et difficultés du quotidien. Toujours pas de dogme, n'est-ce pas ? Pour **Force Ouvrière**, il s'agit bien de ne pas confondre HARMONISER et UNIFORMISER, sommes-nous bien d'accord ?



La création des Sections Travaux (ST) dans les USID. Elles seront composées d'une entité Conduite d'Opérations (CO) et d'une Maîtrise d'œuvre (MO), alors même que le code de la commande publique stipule que la mission de CO est incompatible avec toute mission de MO...Art L2422-4... Nous restons perplexes et attentifs.

Le Dialogue social en établissement et les futurs dialogues sociaux avec les SID régionaux, atlantique, méditerranée et autres reliefs. Nous n'avons toujours pas vu aboutir ces rendez-vous. Pourtant, **FO** vous a alerté lors du dernier CSA de réseau. Vous deviez faire le point et vous assurer que ces rendez-vous étaient bien présents et respectés. Alors, nous allons vous le dire, il ne se passe rien et pour être plus pragmatique, **FO** vous propose de faire un tour de table sur la mise en place, effective ou non, depuis le dernier CSA-R SID. Une prise d'arme, une tape sur l'épaule, la politique de la porte ouverte n'ont pas vocation à remplacer un DIALOGUE SOCIAL comme le prévoit la charte de 2005 au sein de notre ministère...

L'accompagnement de la transformation, générateur de potentiel RPS. La situation est plus grave que nous aurions pu l'imaginer. Alors même qu'au dernier CSA de réseau vous vous engagez à renforcer ce domaine de prévention à la santé, sécurité au travail, voici que le poste de référent national RPS est à la bourse nationale des emplois. Pour **Force Ouvrière**, c'est un témoignage clair de la négligence de cette mission au regard des manœuvres en cours et avenir. Nous y reviendrons en séance au regard du portefeuille de risques.

Avant de passer aux points de la liste hors transfos car malgré tout, la vie du service continue, nous vous informons que **les DID commencent clairement à s'inquiéter** d'être exclues des évolutions et préoccupations du service...Pas de réunification des aventuriers de la tribu du SID...

Allez, passons à la continuité du service :

Les Marges de Descriptions Autorisées (MDA). Concernant les effectifs du service, après la suppression des marges frictionnelles, l'autorisation des HREO de gestion (Hors Référentiel des Effectifs en Organisation), voici que les MDA pointent le bout de leur nez pour 2025 avec toutes les modalités d'application et cas particuliers qui s'y rapportent au titre de la LPM, au moment même où le robinet se referme. Cela nous laisse craindre le pire quant aux marges de manœuvre initialement allouées aux établissements. A-t-on trouvé au sein de notre ministère une nouvelle nappe intarissable en terme de financement ? Quelle est votre analyse sur ce sujet et comment la DCSID appréhende-t-elle cette marge ? pour quels types de poste ?

Les agents restructurés et/ou transformés. **Force ouvrière** sera vigilante sur la juxtaposition de ces dispositifs et variables d'ajustement en effectifs et organisation doublée d'un arrêté de transformation qui ouvre la porte, compte tenu de sa largesse, à tout et n'importe quoi. Il ne faudrait pas que ces restructurations se fassent à « la gueule du client », et notamment en **REGIE**. **FO** rappelle que les fermetures doivent être progressives, adaptées au cas par cas et sur un calendrier 2030. Pas de précipitation. Il s'agit bien en parallèle d'anticiper sur toute la France comme à **Bitch**, avec la création de postes de surveillants et de contrôleurs afin de reclasser en



PRIORITE nos agents qui ont tant donné pour le service. Il s'agira aussi de les accompagner auprès des autres employeurs le cas échéant, car c'est la moindre des choses que l'on puisse faire pour eux, n'est-ce pas ? Vous l'avez compris, **FO** fait plus confiance à son service et aux directeurs qui le composent dans les relations qu'ils entretiennent avec les autres employeurs qu'à un cadrage RH réglementaire qui tourne autour d'AMR sans âmes.

Les régies portuaires. Force Ouvrière revient et reviendra toujours sur l'avenir des TCE. Si vous souhaitez réellement mettre fin à la mauvaise image dont souffrirait le SID, il va falloir que la qualité de la prestation fournie par la REGIE soit irréprochable. **FO** milite ardemment pour la **constitution de petits noyaux de TCE** (agents polyvalents) dans ces régies pour pouvoir les soutenir. On sait le faire pour les OPEX, il va falloir le faire pour nos régies portuaires.

L'apprentissage. Le ministère a pris le virage de **l'apprentissage** en en faisant une priorité. La SID a su rapidement prendre le pli et a su répondre à l'enjeu majeur du recrutement ou de l'embauche en fin d'apprentissage. **Force ouvrière** soutient largement cette dynamique qui doit au regard de la note de la DRH-MD s'instaurer dans le temps, 2025 et plus. **FO** compte sur vous et sur un PDR (Plan de Recrutement) 2025 à la hauteur de nos espérances dans ce domaine. PDR qui, nous le souhaitons, nous sera présenté au prochain CSA R.

Le travail collaboratif. Pour finir, concernant la **transversalité et la multiplication du travail en matriciel**, la DCSID de par ses nouvelles coquilles, prend le virage du fameux travail **COLLABORATIF** ! Pour **FO**, la tâche est particulièrement complexe déjà au regard des habitudes mais surtout au regard des effectifs alloués pour réaliser les missions...il n'y a qu'à prendre l'exemple flagrant de la pénurie de dessinateurs qui frappe le SID et pourtant ce n'est pas faute d'avoir alerté. Dans ce domaine métier, on a aussi un peu oublié de parler des outils, non ? hein ! le BIM et la formation connexe ! La fonction dessin ne devrait-elle pas être remise au centre du dispositif infra ? Pour mémoire, seuls les plans d'ouvrages exécutés (DOE) ont une valeur juridique en cas de litige ... **Force Ouvrière** rappelle aussi que les agents ont une fiche de poste et qu'à force de vouloir leur faire faire à-peu-près tout, ils risquent surtout de faire à-peu-près rien...

En guise de conclusion, 2ème CSAR SID exceptionnel ou non, congrès du SID ou pas, anglicisme à outrance ou langue de Molière, montre du SID ou Rolex, coquilles et autres cours d'aqua-poney, **Force Ouvrière** veille au grain et réaffirme que quelques soient les démarches de communications entreprises et/ou instances de concertation, elles ne peuvent pas dédouaner le SID d'un dialogue social de terrain en région ou établissement, base des revendications et des réelles difficultés que rencontrent les agents.

Merci de votre écoute.

Les élus **Force Ouvrière** du CSA-R SID.

Paris, le 25 septembre 2024.

